



## COMMUNE DE BOUGY-VILLARS

### COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Monsieur le Président,  
Mesdames et messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie le 19-mai- 2022 avec le Municipal des finances M Raphaël Gonzales afin de procéder à l'examen approfondi des questions de la commission. À la suite de la séance des compléments d'explications ont été fournies par la Municipalité.

Pour établir son rapport la commission s'est basée sur le Préavis de la Municipalité et le rapport de la Fiduciaire CoFiRev .

Cette dernière effectue annuellement un examen succinct des comptes selon la norme audit suisse 910 Review .

Dans son rapport la Fiduciaire déclare ce qui suit : sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

## Introduction

---

La commission souhaiterait que la comptabilisation dans les différents comptes ne varie pas d'une année à l'autre sans raison. Nous avons trouvé , par exemple , des écritures dans un compte autre que celui initialement prévu dans le budget. Le but est d'éviter des questions inutiles et d'assurer un suivi de l'évolution des comptes d'une année à l'autre.

Depuis 3 ans le document Marge Brut d'Autofinancement (MBA) produit par le comptable est faux. Soit il n'y a pas de lien entre les comptes et les montants (ou l'inverse) soit carrément il n'y a pas de correspondance entre ce document et la comptabilité.

## Finances

---

La situation financière continue d'être saine nous constatons avec satisfaction que la recette des impôts est nettement supérieure au budget. Ceci est dû à l'impôt sur les donations/successions supérieur d'environ CHF 1'900'000.-au budget. Cet impôt nous joue périodiquement de bons tours.

Au niveau des impôts nous constatons que  
l'impôt sur le revenu et la fortune est resté

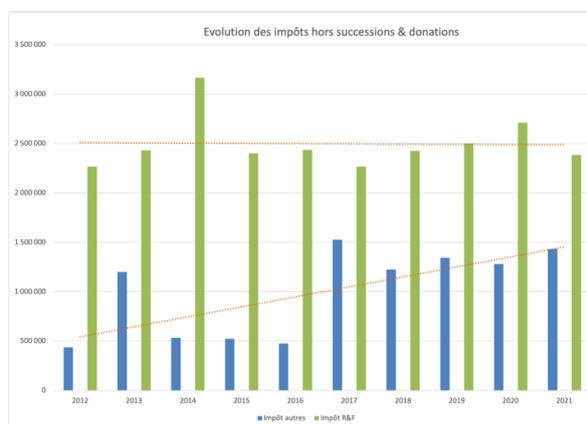


## COMMUNE DE BOUGY-VILLARS

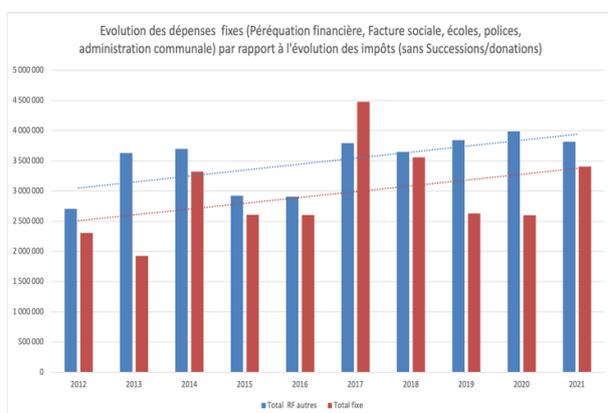
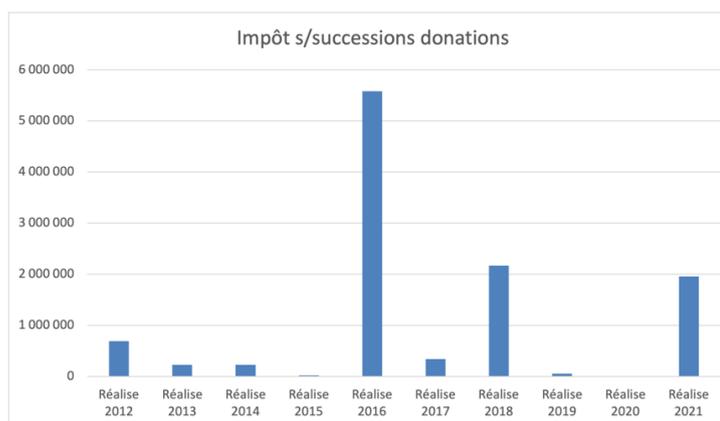
### COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

très stable sur les 10 dernières années malgré une augmentation de 15% de la population. La commission a cherché une cause à ce phénomène. L'explication se trouve peut-être dans les statistiques Vaudoises. En effet Selon ces statistiques les 65+ à Bougy ont augmenté ces dernières années. Population vieillissante avec moins de revenus que les nouveaux venus arrivent juste à compenser

Par contre les autres impôts ont augmenté, surtout depuis 2017 l'impôt sur les étrangers (forfait fiscal).



La fortune actuelle de la commune nous permet de nous lancer dans des projets d'envergure. Mais n'oublions pas que cet argent provient essentiellement des impôts sur les successions et donations de ces derniers 6 années.



Si nous comparons les revenus des impôts avec les dépenses obligatoires sur lesquels nous n'avons pas ou très peu d'influence, nous nous apercevons que, sans la manne providentielle de l'impôt sur les donations et successions, il reste effectivement peu d'argent disponible pour des grands projets.

Profitons de cet agent pour l'investir dans des projets à long terme.



## COMMUNE DE BOUGY-VILLARS

### COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

La commission souhaiterait que la commune refasse une étude financière avec l'entreprise BDO . Cette étude permet d'avoir une vue réelle sur les finances communales en y intégrant les perspectives. Une présentation pourrait être organisé dans le cadre du Conseil Général comme cela avait déjà été fait il y a quelques années.

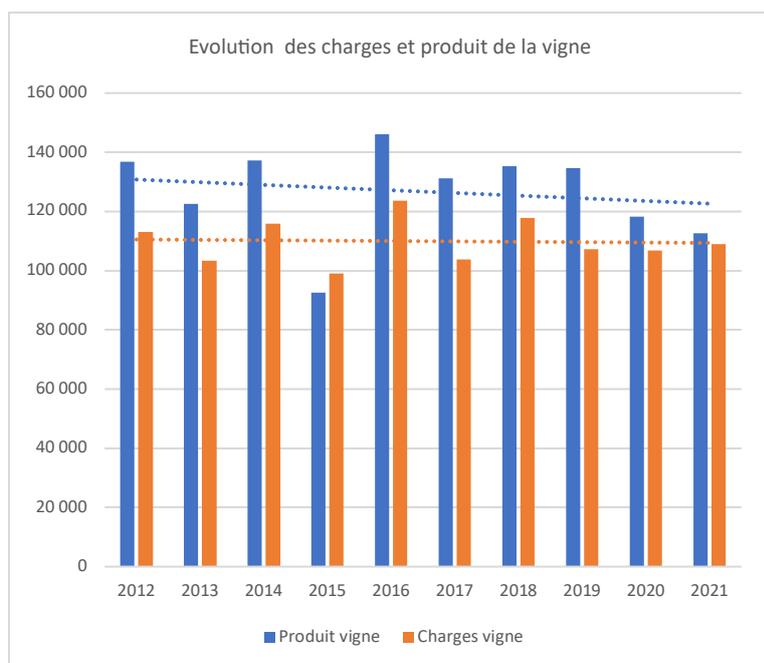
## Domaine et bâtiments

### Vignes

Nous pensons que les vignes/cave méritent une attention particulière ces prochaines années. En effet les consommateurs cherchent de plus en plus des produits bio, cela nous pousse à la réflexion. Actuellement 8% du vin produit est bio et la demande ne cesse d'augmenter mais en même temps la consommation du vin a baissé de 6%. En plus nous avons pu lire dans les journaux que l'entreprise Schenk va réduire de 10 à 20% le volume de ses achats auprès de ses fournisseurs.

Peut-être une nouvelle stratégie en phase avec celle de l'entreprise Schenk pourrait éviter une lente érosion du résultat financier de l'exploitation du domaine communale.

Espérons que la vente de vin communal à l'auberge communale tienne ses promesses et que l'aubergiste fasse connaître nos vins auprès d'un grand nombre de clients. Il est évident que, pour la commune, vendre des bouteilles est plus intéressant que de vendre le vin en vrac.





## COMMUNE DE BOUGY-VILLARS

### COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

#### Bâtiments

---

Les effets positifs sur les finances communales de la transformation des bâtiments communaux commencent à se faire sentir pleinement. En 5 ans le compte domaine et bâtiments a passé d'environ CHF 10'000.- à CHF 177'000.-. Cette évolution est extrêmement positive pour la commune. Nous estimons que l'achat de la maison WALTERS a été une bonne opportunité et nous amènera au moins trois familles au centre du village.

Déjà nous avons fait remarquer que laisser CHF 334'000. chez Domicim était un peu beaucoup. Nous comprenons bien le raisonnement de la Municipalité qui veut éviter de payer des intérêts négatifs. La commission n'est pas contre cette façon de faire. En revanche il faudra faire une évaluation des risques pour décider s'il faut laisser tout ou partie de l'argent chez Domicim.

#### Déchets

---

Depuis des années la commission désire obtenir le mode de calcul de la taxe déchets mais elle a chaque fois reçu un non-recevoir. On peut se demander légitimement pourquoi une telle résistance ? Mais cette année, changement d'attitude, nous l'avons reçu. Un grand merci à cette Municipalité.

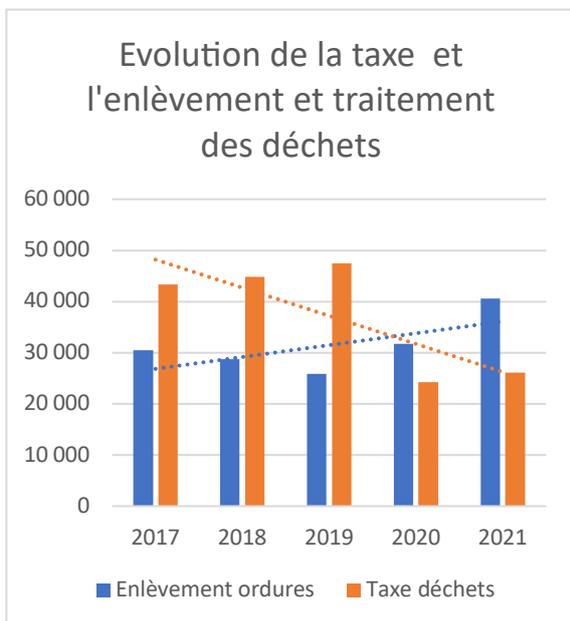
Jusqu'à 2021 le règlement n'était pas respecté. En effet, selon art 14 du règlement (contraignant) les taxes doivent être payées jusqu'au 30 juin. Le comptable a décidé de lui-même, sans en référer à la Municipalité, de facturer en octobre. Cette situation a engendré des pertes sur débiteur.

Là aussi nous remercions la Municipalité, consciente du problème, d'avoir agi en annonçant, dans une lettre accompagnant la facture 2022, que désormais la taxe sera de nouveau calculée selon le règlement et la directive.



## COMMUNE DE BOUGY-VILLARS

### COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES



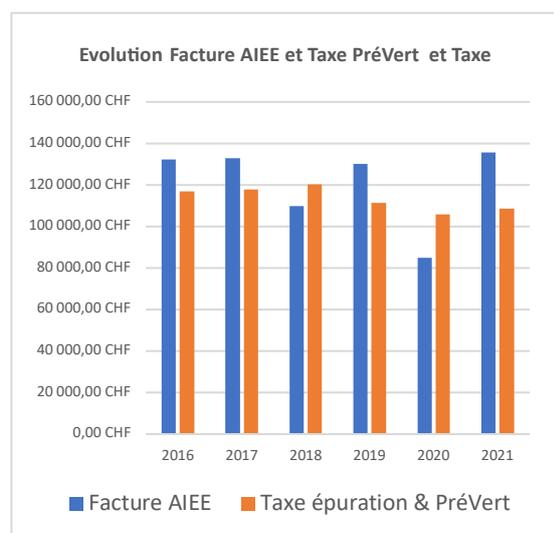
Au cours de ces dernières 5 années l'enlèvement et le traitement des ordures a augmenté de 33 % et la taxe déchets a diminué de 40 % et entretemps la population a augmentée de 3%.

La mise en place des molloks et l'augmentation de la population ont probablement augmenté les coûts d'enlèvement des ordures.

La diminution de 40% de la taxe déchets ne tient pas compte de ce que nous payons directement à la déchetterie.

Il serait intéressant de connaître combien les citoyens ont payé directement à la déchetterie. Cela nous permettrait de connaître l'évolution réelle du montant que nous payons pour éliminer nos déchets.

## Epuration



En analysant le compte 46 nous avons remarqué que la taxe épuration est restée assez stable. Tandis que la part de Pré Vert a diminué d'environ 10% au cours de ces dernières 6 années. Ces deux taxes doivent servir à payer la facture de l'AIEE, qui est restée assez stable. Mais nous constatons un déficit chronique ces dernières années. Le cumul de ce déficit au cours de ces dernières 6 ans est de l'ordre CHF 40'000.-. Le seul moyen de sortir de ce déficit est d'augmenter la taxe. La commune a encore de la marge car la taxe annuelle d'épuration est fixée au maximum CHF 2.-/M3. Mais étonnement en place d'augmenter la taxe elle l'a diminuée d'environ 8% entre 2020 et 2021.

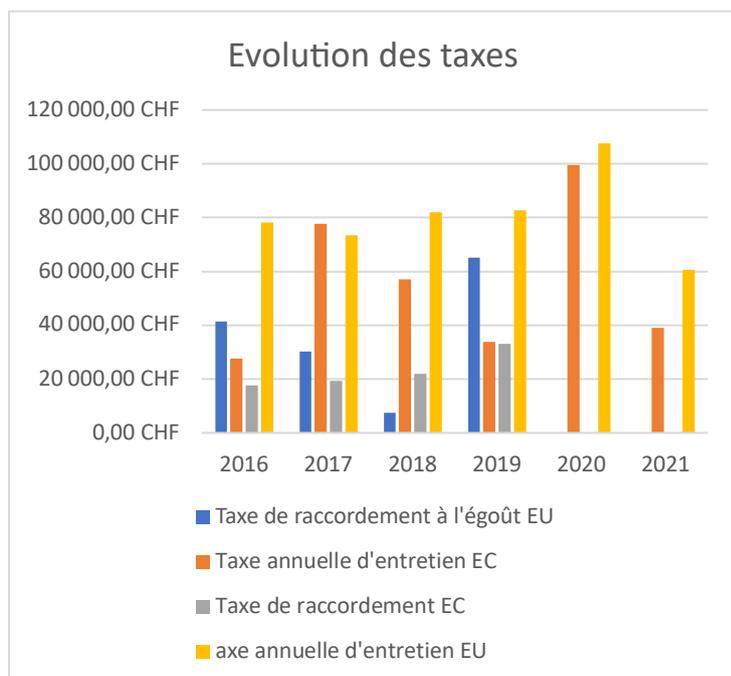


## COMMUNE DE BOUGY-VILLARS

### COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Nous pouvons aussi considérer cela comme un cadeau fait à la population à la vue de la situation financière de la commune. C'est selon !

Par contre nous avons remarqué un déficit d'environ CHF 100'000.- entre 2020 et 2021 pour les autres taxes à savoir la taxe de raccordement à l'égout EU, la taxe annuelle d'entretien EC, la taxe de raccordement EC et la taxe annuelle d'entretien EU. Les taxes de raccordement à l'égout et la taxe de raccordement EC n'ont même plus de mouvements depuis 2 ans. Comme ces taxes dépendent uniquement des M3 d'eaux consommés ou de la surface construite nous ne comprenons pas très bien cette situation. D'autant plus que toutes ces taxes ont augmentées entre 2020 et 2021. La taxe annuelle d'entretien à même augmenté de 32%. Peut-être l'explication se trouve dans les nombreux recours contre la facture du SIDERE qui a presque doublé entraînant le doublement de la facture de l'épuration. Situation parfaitement connue du comptable mais qui n'a rien expliqué ni à la Commission ni à la Municipalité. Pourtant la facture erronée du SIDERE est bien antérieure à la facture de l'épuration. Maintenant comment la Commune va-t-elle procéder pour rembourser les citoyens les sommes indues ? Un tout-ménage pour expliquer la situation serait le bienvenu. En plus une explication détaillée, des pertes d'environ CHF 100'000.-, à la Commission serait aussi le bienvenu. A suivre !





## COMMUNE DE BOUGY-VILLARS

### COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Peut-être avez-vous remarqué sur la facture de l'épuration des anomalies. Pour résumer soit le taux est faux soit les arrondis sont incompréhensibles. Ce n'est pas tant les montants enjeux qui dérangent mais plutôt l'impression d'un travail fait avec négligence. Cela pose aussi le problème du contrôle. En plus des citoyens, comme moi, ont payé une facture erronée.

En ce qui concerne les amortissements la commission n'avait pas compris comment ces amortissements étaient comptabilisés. La question est venue lors des préavis 3 et 4 2022. La Municipalité nous avait transmis l'extrait du compte 9280.01 (Fonds provenant recettes affectées/épuration) . Ce document nous sert pour évaluer s'il reste assez d'argent pour accorder des investissements. Pour la commission ce document est très important. Mais ce compte ne reflétait plus depuis 2 ans les opérations d'amortissements. Nous avons reçu l'assurance de la Municipalité qu'elle corrigera la situation dès l'année prochaine pour plus de clarté à ce niveau.

Sur la base de ce qui précède, la Commission des finances, unanime, vous propose d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge à la Municipalité.  
Pour la commission des Finances et de Gestion

Richard Gerritsen (Président)

Olivier Dumuid

Magaret Jacob

Eric Le Royer

Alain Palombini